

Présentation du numéro

Guy Lachapelle and Louis Balthazar

Volume 18, Number 1, 1999

Symposium : L'américanité du Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040149ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040149ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (print)

1703-8480 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Lachapelle, G. & Balthazar, L. (1999). Présentation du numéro. *Politique et Sociétés*, 18(1), 89–92. <https://doi.org/10.7202/040149ar>

PRÉSENTATION

L'Américanité du Québec

Guy Lachapelle
Université Concordia

Louis Balthazar
Université Laval

Dès ses origines, l'identité québécoise a été marquée par son américanité. Comment pouvait-il en être autrement? On a pourtant longtemps hésité à y faire face, à en prendre acte et à concevoir ce qu'elle signifie sur le plan de l'évolution sociopolitique. Historiquement, selon Yvan Lamonde, les élites québécoises auraient été « un obstacle à la reconnaissance et à l'exploration de cette américanité du Québec¹ ». Dans un ouvrage récent, il établit une distinction pertinente entre américanisation et américanité : « l'américanisation du Québec, concept de résistance ou de refus, est ce processus d'acculturation par lequel la culture états-unienne influence et domine la culture autant canadienne que québécoise – et mondiale – tandis que l'américanité, qui englobe autant l'Amérique latine que l'Amérique saxonne, est un concept d'ouverture et de mouvance qui dit le consentement du Québec à son appartenance continentale² ».

Les Québécois sont confrontés de plus en plus, surtout depuis la signature de l'accord de libre-échange nord-américain, à une nouvelle dynamique d'intégration continentale. Plusieurs chercheurs se sont interrogés sur la nature de cette nord-américanité québécoise. Il aura fallu cependant attendre les années 1970 pour qu'un concepteur de la Révolution tranquille tel Guy Rocher, sociologue formé aux États-

1. Yvan Lamonde, « L'Américanité du Québec », *Le Devoir économique*, octobre 1985, p. 54-55.

2. Yvan Lamonde, *Ni avec eux ni sans eux – Le Québec et les États-Unis*, Montréal, Nuit Blanche, 1996, p. 11.

Guy Lachapelle, département de science politique, Université Concordia, 7141, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec), Canada, H3B 1R6.
Courriel : lachap@vax2.concordia.ca

Louis Balthazar, département de sciences politiques, Université Laval, Sainte-Foy, (Québec), Canada, G1K 7P4.
Courriel : lbalthaz@globetrotter.net

Unis, invite ses collègues à accorder plus de poids dans leurs travaux à cette inéluctable réalité³. L'appel ne fut guère entendu du moins pendant quelques années. En 1982, Fernand Dumont se demandait si nous étions simplement devenus des Américains. Son questionnement portait également sur la spécificité de la culture québécoise : « Quels sont les traits, les attitudes, les comportements qui confèreraient à la communauté française d'Amérique du Nord sa spécificité, son originalité ?⁴ ». La relation avec les États-Unis s'exprime parfois de manière négative, certains groupes affirmant que nous devons « résister au péril américain ».

Dans le cadre des négociations devant mener à l'Accord de libre-échange, les intellectuels québécois se sont mis à nouveau à s'intéresser à cette notion d'américanité qui connote l'appartenance aux Amériques tout en se démarquant par rapport à l'américanisation, c'est-à-dire l'assimilation graduelle à la culture américaine, une menace toujours bien réelle. La nord-américanité québécoise produirait un clivage social important entre « une culture d'élite, atlantique, européenne, francophile au plan linguistique et une culture majoritaire continentale, nord-américaine ». Ces deux visions témoigneraient du conflit perpétuel au sein de la pensée politique au Québec entre un certain nationalisme, souvent protectionniste, et le libéralisme économique. Selon Lamonde, le débat sur l'américanité serait en fait le résultat de l'opposition constante entre deux types de libéralisme : 1. « le libéralisme issu de 1789, celui des droits individuels et des libertés fondamentales, libéralisme doctrinal qui affirme la propriété privée et qui fondera le libéralisme du laisser-faire ; 2. le libéralisme qui inspire le nationalisme du XIX^e siècle et fonde le fameux principe des nationalités, le droit des peuples comme des individus à disposer d'eux-mêmes, à s'autodéterminer. C'est là-dessus que se dessine, depuis le XIX^e siècle, la ligne de partage politique du libéralisme québécois ».

C'est dans ce contexte, dix ans après la signature du traité de libre-échange Canada/États-Unis, que nous avons voulu revoir nos modèles d'explication de cette américanité québécoise. Nos élites politiques québécoises auraient-elles, et bien après les citoyens, compris l'importance du lien avec les États-Unis ? Nous avons presque envie de dire enfin !... alors que nous vivions la continentalisation économique depuis plusieurs années. Nous avons donc convié à l'Université Laval en mai 1998, lors d'un colloque de la Société québécoise de science politique, un certain nombre de spécialistes des relations Québec/États-Unis pour qu'ils nous livrent leurs réflexions sur divers aspects de cette américanité des Québécois.

3. Guy Rocher, « Les conditions d'une francophonie nord-américaine originale », dans Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, Hurtubise, 1973, 89-107.

4. Fernand Dumont, « Parlons américain... si nous le sommes devenus », *Le Devoir*, 3 septembre 1982, p. 17.

Le texte de Yvan Lamonde, un historien qui assume « la marque obligée du présent sur [sa] lecture du passé », nous invite à « penser l'américanité », qui se présente à ses yeux comme une rupture, non pas nécessairement par rapport au Canada ni même avec la France. Il s'agit plutôt « d'inscrire dans un réflexe culturel la dimension de la rupture » qu'ont engendrée les migrations d'Européens vers le continent américain. Yvan Lamonde fait aussi état des obstacles qui empêchent une véritable prise de conscience de l'américanité.

Gilbert Gagné présente l'américanité dans un triangle dont les deux autres côtés sont le libre-échange et la souveraineté. À ses yeux, l'Accord de libre-échange nord-américain offre au Québec une occasion particulière de vivre son appartenance continentale « dans un contexte d'ouverture et de mouvance » où s'affirment aussi bien sa francité que son américanité. Dans la mesure où le libre-échange ouvre la voie à une structure organisationnelle plus large, susceptible de dévaluer les souverainetés traditionnelles, le Québec pourrait bien être en meilleure posture pour modifier les liens qui l'unissent aux autres régions du Canada et réaliser une souveraineté québécoise nouvelle sans renoncer à l'indispensable appartenance à une entité plus large.

L'article de Luc Bernier s'arrête à la dimension proprement politique de notre américanité et traite tout particulièrement des relations avec les États-Unis. L'auteur note une prise de conscience quelque peu tardive de la part des gouvernements québécois quant à l'importance du voisin du Sud dans les relations internationales déjà engagées au cours des années soixante. Ce n'est en effet qu'au milieu des années 1970 qu'on entreprend des « opérations Amérique » dans le cadre de la politique extérieure québécoise. Les déclarations se multiplient alors pour souligner l'importance vitale d'une présence du Québec aux États-Unis. Mais il faut bien constater, comme le fait Luc Bernier, chiffres à l'appui, que les ressources n'ont pas suivi les bonnes intentions. Le Québec demeure donc toujours à la fois hésitant et réticent quant à l'élaboration d'une politique active qui correspondrait au poids économique et culturel que représente le pays voisin. Il est intéressant de constater que l'opinion publique québécoise reflète ces sentiments ambivalents. Les Québécois croient bien connaître les États-Unis parce qu'ils y séjournent souvent, mais demeurent profondément ignorants de l'histoire et de la structure politique de ce pays.

Pierre-Paul Proulx, pour sa part, présente un magistral tableau des liens économiques intenses qui relient le Québec aux États-Unis. Il note l'accroissement considérable, au cours de la présente décennie, des échanges économiques nord-sud aux dépens des flux commerciaux est-ouest, c'est-à-dire à l'intérieur du Canada. « Entre 1990 et 1995, la hausse de la valeur ajoutée induite par les exportations provient à 89 % des exportations internationales, en particulier vers les États-Unis et à 11 % des expéditions interprovinciales ». De plus,

au moment même où le bien-être économique des Québécois est conditionné par le commerce avec le voisin du Sud, «l'identité devient fondamentale dans une période historique caractérisée par la déstructuration et la délégitimation de nombre d'institutions, l'affaiblissement de certains mouvements sociaux majeurs et la manifestation de nombre d'expressions culturelles éphémères». On peut même tenir pour acquis, selon Pierre-Paul Proulx, que la frontière canado-américaine est en voie de perdre sa pertinence, au point où la géographie économique de demain pourrait ressembler à celle des débuts de la présence européenne en Amérique. La région d'appartenance du Québec, c'est le Nord-Est américain, mais un Nord-Est envisagé comme une rampe de lancement vers les régions les plus dynamiques des États-Unis contemporains, celles du Sud-Ouest.

Enfin, dans une note doublée du témoignage d'un homme de terrain, ayant représenté le Québec aux États-Unis durant plusieurs années, Marc Boucher nous informe sur les perceptions américaines à l'endroit du Québec. Sans être alarmiste, l'auteur se veut suffisamment réaliste et attire notre attention sur les énormes préjugés affectant l'opinion américaine qui s'intéresse au Québec. Les spécialistes américains du Canada et du Québec sont, pour la plupart, en osmose constante avec les élites anglo-canadiennes. Il arrive même assez souvent, dans les médias par exemple, que des opinions canadiennes soient présentées comme si elles étaient américaines. L'auteur nous invite cependant à distinguer entre des phénomènes qui affectent vraiment l'image du Québec aux États-Unis et certaines opérations en sol américain, qui n'ont d'autre but que d'agir sur l'opinion publique québécoise. Il met en relief également les aspects positifs de la présence québécoise aux États-Unis, tout particulièrement la spécificité francophone. Il conclut par un appel pressant à une meilleure compréhension de la société américaine de la part des chercheurs québécois : «Peut-être sommes-nous enfin arrivés au moment où un plus grand nombre de nos spécialistes entreprendront des recherches sérieuses sur nos voisins du Sud...».

Si ce symposium de la revue *Politique et Sociétés* devait atteindre cet objectif et stimuler de plus amples recherches sur ce phénomène aussi fascinant qu'inéluctable de notre appartenance nord-américaine, il aurait bien accompli sa mission.